UNION DEPARTEMENTALE
C.G.T. DE LA SARTHE
4, RUE D'ARCOLE – 72000 LE MANS
TEL. 02.43.14.19.19. – FAX. 02.43.14.19.00
e-mail : udcgt72@orange.fr
Site Internet : ud72.reference-syndicale.fr

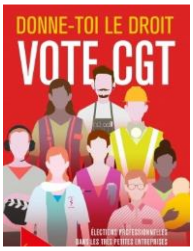

Pour la défense l'emploi, contre la précarité et pour exiger un véritable plan de rupture, toutes et tous en grève

JEUDI 4 FEVRIER 2021

RASSEMBLEMENT à 14H30

devant le siège de la sécurité sociale au Mans

MON TRAVAIL
POUR VIVRE
C'EST CAPITAL

S'il est de coutume de dire que la période est compliquée tant nous sommes confrontés depuis de trop nombreuses années à des choix politiques favorisant les intérêts de quelques-uns au détriment d'une majorité de la population, le contexte actuel est non seulement anxiogène, mais il est aussi source de colère tant les réponses apportées par le gouvernement sont éloignées des préoccupations et des besoins des citoyens.

Le jour d'après ne sera pas comme le jour d'avant avait dit Macron lors d'un discours pendant le 1^er^ confinement. Force est de constater que ses propos n'engageaient que celles et ceux qui y ont cru car les choix politiques de Macron et son gouvernement restent ancrés sur les vieilles recettes du passé.

C'est la politique de l'offre qui prédomine avec des cadeaux de toutes sortes accordées aux entreprises sans aucune conditionnalité, ni contrôle. A tel point que le plan dit de « relance » du gouvernement de 100 milliards sur 2 ans consacre à peine 1% de celui-ci aux questions sociales. Pendant ce temps, les files d'attentes s'allongent devant les organisations caritatives du fait de l'explosion de la pauvreté, y compris des jeunes étudiants qui n'ont souvent même pas les moyens de se nourrir. Quel triste bilan pour la 6ème puissance économique au monde !

Subir ou agir, il faut choisir,
Agissons par la grève le jeudi 4 février 2021 !

La CGT appelle les salarié-e-s, retraité-e-s, privé-e-s d'emploi à relever la tête en se mobilisant pour que leurs revendications soient prises en compte. Comment accepter que les actionnaires continuent de se « gaver » alors qu'on refuse toute augmentation de salaires au « premiers de corvées », comment accepter le chantage à l'emploi mené par les employeurs au travers d'accords remettant en cause les conquis sociaux des salarié-e-s, comment accepter les fermetures d'entreprises, comment se résigner au dépeçage des services publics.

Le secteur du commerce ne doit pas être le laboratoire expérimental des reculs sociaux !

Pour Macron et son gouvernement, la crise sanitaire est un véritable laboratoire dont l'objectif est d'amplifier le remodelage libéral de notre société. Le commerce en est un exemple avec un gouvernement qui simplifie les dérogations dominicales pour répondre aux exigences du patronat, au mépris de la vie familiale des salarié-e-s du commerce.

La CGT dénonce ce choix et s'interroge aussi sur la fermeture totale des lieux de culture en invoquant les risques de contamination tout en voulant imposer plus d'ouvertures des commerces.

Non les retraités ne sont pas des nantis !

Ils seront aussi dans l'action le 4 février prochain pour exiger l'augmentation des pensions, l'amélioration de notre système de protection sociale lourdement attaqué par les mesures d'exonérations de cotisations sociales prises par le gouvernement. Ils exigeront aussi que la perte d'autonomie soit financée par la branche maladie de la sécurité sociale et non par la création d'une 5ème branche financée sur le dos des retraité-e-s par l'augmentation de la CSG.

Pour la CGT, les retraité-e-s contribuent à la vie économique et sociale de la société et ont très souvent des pensions modestes, le gouvernement doit entendre leurs revendications !

cgt
LES RETRAITÉS NE SONT PAS DES NANTIS
REVALORISATION DES PENSIONS

Avis de tempête dans la Fonction Publique !

La CGT appelle les agent-e-s de la Fonction Publique à se mobiliser massivement par la grève le 4 février prochain pour s'opposer à la loi dite de « transformation de la fonction publique ».

Cette loi vise à faire voler en éclat le statut de la fonction publique. Chacun de ses articles représente un coup d'État contre le statut de la fonction publique : remise en cause des CAP, des CHSCT, des commissions de réforme, du droit de grève, du temps de travail inférieur à 1607 heures… Dans la suite des ordonnances Macron contre le Code du travail, cette loi d'une gravité considérable pour les fonctionnaires vise à faire sauter toutes les garanties collectives, à supprimer tous les moyens de défense collective des agent-e-s et les salarié-e-s face à leur employeur.

Dites NON à la dérive autoritaire du gouvernement, Mobilisez-vous le 30 janvier et 4 février 2021 !

Depuis le mois de novembre les mobilisations se poursuivent pour s'opposer au projet de loi de sécurité globale qui porte atteinte à la liberté des journalistes en leur interdisant de filmer des interventions policières, qui prévoit la surveillance des manifestations par des drones, ou encore le fichage des militant-e-s syndicaux, politiques, ou celles et ceux qui ont des opinions religieuses ou philosophiques.

La CGT est engagée dans une coordination départementale qui regroupe 33 organisations. Elles exigent le retrait du projet de loi de sécurité globale et appellent à se mobiliser le samedi 30 janvier.

Défendons les libertés fondamentales, imposons des mesures de progrès social, toutes et tous en grève le jeudi 4 février 2021 !

STOP LOI
SÉCURITÉ
GLOBALE
#STOPLOISECURITEGLOBALE